

Compte-rendu de la journée illettrisme : atelier filières et passerelles.

Animateur : Jean Delespesse (Coordinateur du CRABE)

Secrétaire : Christine Rombaut (responsable de l'ALE d'Orp-Jauche)

Participants :

Monique Bodart (centre PMS Libre de Wavre)

Michel Boucq (FOREM Formation Bw)

Alexis Burlet (CESEP)

Brunhilde Calewaert (SAJ Nivelles)

Caroline Chaulet (CPAS de Beauvechain)

Nadine Desprez (Lire et Ecrire Bw)

Edwige De Hemptinne (FOREM Conseil SRP)

Marc De Meyer (CSC Bw)

Geneviève Humblet (FOREM Conseil Nivelles)

Caroline Lefebvre (CEFO)

Nadine Vincent (CPAS de Wavre)

Marie-Eve Ravet (CPAS de Perwez)

Plusieurs préoccupations des participants du groupe:

- Les personnes concernées par la poursuite d'une formation après l'alpha sont-elles bien orientées et cela débouche-t-il bien sur une formation qualifiante ou du moins sur une formation qui donne de réels atouts pour trouver un emploi ?
- Comment faciliter les passerelles pour favoriser l'insertion des apprenants? Que penser du contrat crédit insertion ?
- Les ateliers recherche emploi sont-ils adaptés au public visé ?
- Les personnes d'origine étrangère qualifiées dont le diplôme n'est pas reconnu n'entrent pas dans les circuits de l'alpha, qu'existe-t-il pour elles ?

La discussion met en avant deux situations différentes :

- Celle, d'une part, des organismes de formation qui sont de plus en plus contraints de présenter des résultats en terme de débouchés, ce qui amène plus de sélectivité à l'entrée et donc exclut des personnes. La sélection à l'entrée en formation qualifiante (notamment de FOREM formation) paraît de plus en plus marquée. Ces résultats en terme de débouchés ne cadrent pas avec le besoin d'un long parcours des apprenants en alpha ; après une formation en alpha, d'autres étapes sont souvent nécessaires avant de suivre une formation qualifiante ou de se tourner vers l'emploi. La durée maximale de 2 ans du Contrat crédit insertion ne correspond pas à ce parcours. Il vaut mieux envisager un tel Contrat à l'issue de la formation alpha.

On a aussi tendance à perdre de vue que l'alphabétisation répond d'abord à des objectifs d'insertion sociale globale, et ensuite seulement, et pas systématiquement, à des objectifs d'insertion professionnelle.

A cette pression quant aux résultats s'ajoute la pression exercée sur les demandeurs d'emploi, contraints de « s'activer » (plan d'accompagnement des

chômeurs...), ce qui amène en formation des personnes sans motivation personnelle, prêtes à s'inscrire à n'importe quelle formation pour ne pas s'attirer « les foudres de l'O.N.E.M. »...

- Et celle, d'autre part, des CPAS et des ALE qui peuvent se centrer avant tout sur l'accompagnement social, la situation et le projet de la personne parce que la pression en terme de résultats y est moins forte. L'aide au développement d'un projet personnel est primordiale et elle peut encore s'y faire sans trop de contraintes.

La problématique des offres de formations est ensuite abordée : sont-elles suffisantes en quantité et en qualité, accessibles, adaptées, en adéquation avec la demande ?

Le CEFO fait remarquer qu'il existe plus de 4.500 offres de formation dans le Brabant wallon. La mise à jour de ce catalogue met en évidence :

- Une répartition géographique inégale (beaucoup d'offres sont en effet localisées dans le Centre et le Centre Ouest du Bw, peu dans l'Est et l'extrême Ouest du BW)
- L'offre ne correspond pas toujours à la demande
- La difficulté de trouver la formation qui convient au parcours de chaque personne. Les conseillers du CEFO sont là pour guider ces personnes en recherche de formations ou d'emplois.

Dans le même ordre d'idée, il ne faut pas hésiter à orienter les personnes vers les CAP - conseiller en accompagnement professionnel - du FOREM, qui tiennent des permanences décentralisées dans les Maisons de l'Emploi.

Le représentant du FOREM Formation souligne à propos des offres de formation :

- Que le regroupement des centres de compétences (20 en RW) soulève des problèmes de mobilité pour les personnes qui ne disposent pas d'un véhicule ou de liaisons efficaces en transport en commun.
- Que certaines formations données ou soutenues par FOREM Formation peuvent être délocalisées, par exemple la formation de technicien de vente.
- Que les appels à projet PST 3 et Plan pénurie/plan Marshall permettent à la fois d' étoffer les offres, de mieux les localiser et de s'adresser à des publics précis.

Une réponse possible : les coordinations « sous-régionales »

L'exemple de la *Table ronde pour les demandeurs d'emploi de l'Est du BW* est présenté comme un bon moyen d' étoffer les offres de formation en cherchant la meilleure adéquation entre les attentes des employeurs et des demandeurs d'emploi, de favoriser les réseaux locaux qui permettent aux filières et passerelles de bien fonctionner et d'assurer la meilleure communication possible à propos des formations.

L'exemple est intéressant parce que cette coordination travaille à une échelle adéquate : celle d'une zone aux caractéristiques propres , en terme de mobilité et de développement socioéconomique, caractéristiques différentes de celles rencontrées dans les zones voisines, le Centre du BW, Hannut -Waremme ou Eghezée – Gembloux - Namur.

Cette coordination réunit la plupart des acteurs concernés, y compris les syndicats, mais à l'exception des employeurs, qui ont peu d'organisations spécifiques dans cette zone.

Conclusions :

- L'adéquation entre les offres et les demandes de formation doit être travaillée à l'échelle de zones cohérentes en terme de mobilité et de développement socio-économique, dans des réseaux locaux qui réunissent tous les acteurs concernés
- Il faut utiliser les appuis existants pour permettre aux personnes en recherche de formation ou d'emploi de mettre au point leur projet et de trouver les formations qui leur conviennent (CEFO, CAP...). Il faut pour cela faire confiance au professionnalisme des différents acteurs.
- Les spécificités de l'alpha et des parcours des apprenants en alpha, doivent être réfléchi en terme macro : quelle politique d'ensemble mener pour réduire au maximum le nombre de personnes illettrées ? Cela doit être un objectif en soi et non un simple élément parmi d'autres des filières de formations socioprofessionnelles.
- Les opérateurs ne veulent pas sacrifier l'accessibilité aux formations pour les personnes les plus fragilisées et l'accompagnement social de ces personnes à la recherche de « rendement », de résultats.